

**Les stages en cours de cursus varient en fonction du niveau d'étude, de la filière de formation et de l'objectif du stage. En tout état de cause, trouver un stage utile à son cursus doit répondre à quelques règles générales.**

**Droit au Savoir souhaite faciliter la recherche de stage des jeunes en situation de handicap afin que tous puissent y accéder dans les meilleures conditions et avoir le choix du stage.**

**En parallèle, Droit au Savoir établit les recommandations nécessaires autant pour les stagiaires que pour la structure d'accueil.**

**Si la conclusion du stage est positive, des perspectives peuvent se dessiner pour chacune des parties prenantes :** l'entreprise ou l'administration accueillante sera plus encline à reprendre un stagiaire voire, à embaucher ; pour l'étudiant, c'est un gain en terme de confiance, une invitation à poursuivre jusqu'à l'insertion professionnelle.

### **1. Définir l'objet et l'enjeu du stage en lien avec le corps enseignant.**

Le stage doit avoir une portée pédagogique soit de mise en œuvre de compétences théoriques acquises en milieu professionnel. Il donne un aperçu et une première expérience du milieu professionnel auquel le jeune se destine. Il peut également infirmer un choix et permettre, ce faisant une réorientation scolaire ou professionnelle.

### **2. Trouver une entreprise, collectivité territoriale, service public pour mener à bien son stage.**

Certains établissements possèdent en leur sein des structures spécifiques. C'est le cas des universités mais également des Grandes Ecoles qui ont normalement des bureaux de stage en leur sein.

Certaines associations ont également des services spécifiques d'aide et d'accompagnement pour trouver un stage dans le cadre d'une aide à l'élaboration du projet professionnel. Droit au Savoir se propose également de faciliter vos démarches pour trouver un stage. Il vous faut pour cela remplir le questionnaire de demande de stage. Si l'association se propose de vous transmettre des offres de stage qui existe dans votre région, ce sera à vous de prendre contact avec la structure d'accueil afin de déterminer les possibilités concrètes, les modalités du stage... en lien avec votre établissement scolaire, professionnel ou universitaire.

Les associations de personnes en situation de handicap ou de parents interviennent dans la sensibilisation des entreprises à l'emploi des personnes handicapées.

Une entreprise ne peut vous refuser un stage sur le critère du handicap. Toutefois, elle peut imposer une visite médicale auprès de la médecine du travail pour s'assurer de la compatibilité du stage avec votre situation de handicap.

A savoir : l'AGEFIPH peut intervenir dans l'adaptation du poste de travail.

### **3. Signer une convention de stage.**

Cette démarche est obligatoire. Elle garantit les conditions du stage (durée, déroulement, lieu, gratifications et avantages, noms des responsables, protection sociale et responsabilité civile...).

### **4. Dans l'enseignement supérieur, un Guide des stages et une Charte des stages existent.**

[Consulter le Guide des stages.](#)

### **Consulter la charte des stages.**

Droit au Savoir a proposé d'intégrer dans cette Charte, comme elle l'a déjà fait pour le Guide des stages, les problématiques spécifiques liées aux étudiants en situation de handicap.

Notons également un décret spécifique pour les stages dans l'administration et établissements publics de l'Etat ne présentant pas un caractère industriel et commercial ( [Décret n°2009-885](#) - version consolidée).